

Lyon, le 27/11/2014

COMMUNIQUE DE PRESSE

Alerte : Vente de calendriers par les cantonniers et éboueurs

Le Grand Lyon tient à alerter l'ensemble de la population que la vente de calendriers par des agents de la fonction publique, ou travaillant pour le compte d'une institution publique, est strictement interdite au regard de la loi.

Néanmoins, il semblerait que de faux cantonniers et éboueurs se présentent au domicile des habitants pour vendre des calendriers et demander des étrennes.

Nous appelons à la plus grande vigilance dans la mesure où de telles pratiques sont totalement interdites pour les agents du Grand Lyon et ses prestataires.

N'hésitez pas à porter plainte ou signaler de tels agissements.